



No de résolution
ou annotation

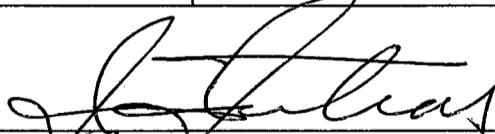


RAPPORT D'ÉLECTION

Inscription du nom des candidats proclamés élus et des résultats officiels du scrutin du 4 novembre 2007

Je, soussigné, Jean Jutras, président d'élection, conformément aux dispositions de l'article 162 de la Loi sur les élections scolaires, inscrit dans le registre des procès-verbaux de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le nom des candidats proclamés élus et les résultats officiels du scrutin du 4 novembre 2007.

Circonscription	Candidats	Proclamation d'élection
1	Stéphane Bessette	Stéphane Bessette
2	Claudine Caron-Lavigneur	Claudine Caron-Lavigneur
3	Marcel Gélinas (495 votes) Richard Ménard (119 votes)	Marcel Gélinas
4	Diane Soucy	Diane Soucy
5	Françoise Théoret	Françoise Théoret
6	Suzanne Tremblay	Suzanne Tremblay
7	Marie-Louise Kerneïs	Marie-Louise Kerneïs
8	Suzanne Gaudette	Suzanne Gaudette
9	Catherine Martin	Catherine Martin
10	Éric Allard	Éric Allard
11	André Dugas	André Dugas
12	Alban Synnott	Alban Synnott
13	Claudette Labre-Do	Claudette Labre-Do
14	Solange Couture Dubé	Solange Couture-Dubé
15	Linda Crevier	Linda Crevier
16	Josyane Desjardins	Josyane Desjardins
17	Margot Pagé	Margot Pagé
18	Lise Beauchamp-Brisson	Lise Beauchamp-Brisson
19	Luc-Pierre Laferrière (176 votes) Jan Korzekwa (82 votes)	Luc-Pierre Laferrière
20	Donald Allard (127 votes) Chantal Zaccour (228 votes)	Chantal Zaccour
21	Yvon Derome	Yvon Derome
22	Guy-Paul Beauchemin	Guy-Paul Beauchemin
23	Jean-Pierre Bélair	Jean-Pierre Bélair


Jean Jutras, président d'élection
La Prairie, 13 novembre 2007



No de résolution
ou annotation

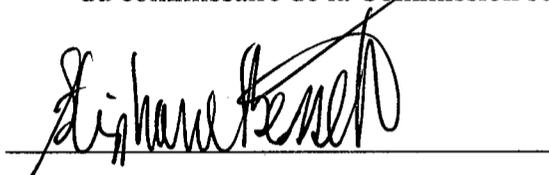
ASSERMENTATIONS

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 1 Monsieur Stéphane Bessette

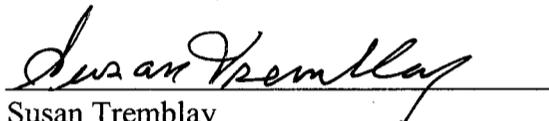
Je, soussigné, Stéphane Bessette, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 1 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 2 Madame Claudine Caron-Lavigueur

Je, soussignée, Claudine Caron-Lavigueur, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 2 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 3
Monsieur Marcel Gélinas

Je, soussigné, Marcel Gélinas, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 3 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Marcel Gélinas

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay

Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 4
Madame Diane Soucy

Je, soussignée, Diane Soucy, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 4 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Diane Soucy

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay

Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 5
Madame Françoise Théoret

Je, soussignée, Françoise Théoret, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 5 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 6
Madame Suzanne Tremblay

Je, soussignée, Suzanne Tremblay, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 6 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale



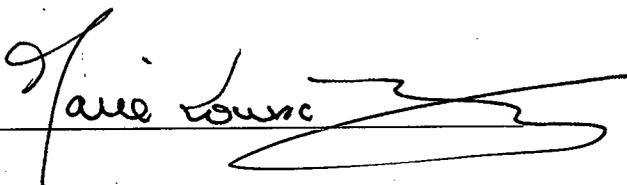
No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 7
Madame Marie-Louise Kerneïs

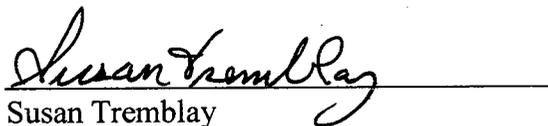
Je, soussignée, Marie-Louise Kerneïs, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 7 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 8
Madame Suzanne Gaudette

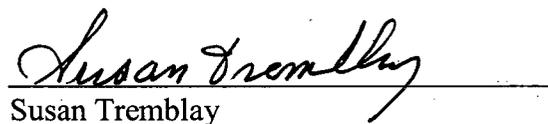
Je, soussignée, Suzanne Gaudette, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 8 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 9
Madame Catherine Martin

Je, soussignée, Catherine Martin, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 9 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 10
Monsieur Éric Allard

Je, soussigné, Éric Allard, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 10 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 11
Monsieur André Dugas

Je, soussigné, André Dugas, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 11 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 12
Monsieur Alban Synnott

Je, soussigné, Alban Synnott, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 12 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 13
Madame Claudette Labre-Do

Je, soussignée, Claudette Labre-Do, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 13 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 14
Madame Solange Couture Dubé

Je, soussignée, Solange Couture Dubé, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 14 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale



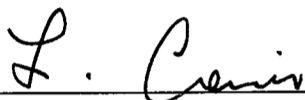
No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 15
Madame Linda Crevier

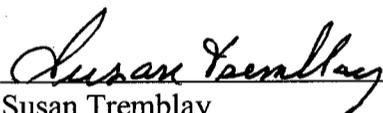
Je, soussignée, Linda Crevier, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 15 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



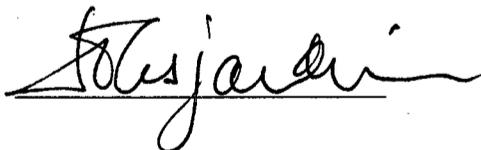
Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 16
Madame Josyane Desjardins

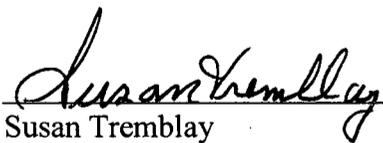
Je, soussignée, Josyane Desjardins, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 16 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 17
Madame Margot Pagé

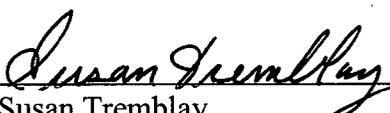
Je, soussignée, Margot Pagé, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 17 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 18
Madame Lise Beauchamp-Brisson

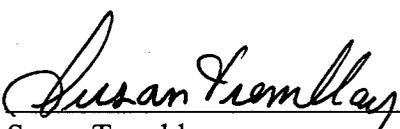
Je, soussignée, Lise Beauchamp-Brisson, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 18 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.



Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.



Susan Tremblay
Directrice générale



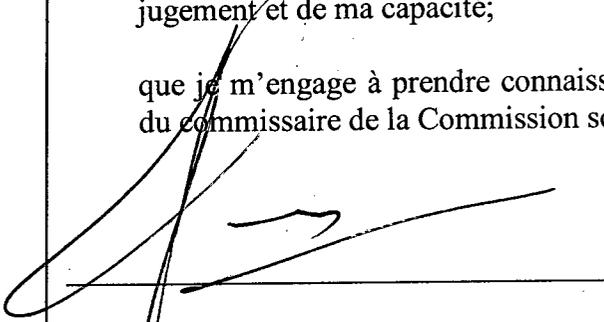
No de résolution
ou annotation

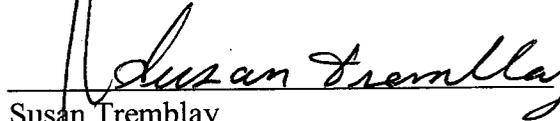
COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 19
Monsieur Luc-Pierre Laferrière

Je, soussigné, Luc-Pierre Laferrière, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 19 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.


Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

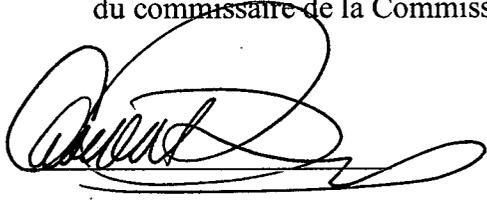

Susan Tremblay
Directrice générale

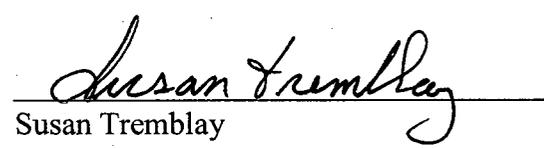
COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 20
Madame Chantal Zaccour

Je, soussignée, Chantal Zaccour, ayant été dûment nommée commissaire pour la circonscription # 20 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.


Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.


Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 21
Monsieur Yvon Derome

Je, soussigné, Yvon Derome, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 21 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 22
Monsieur Guy-Paul Beauchemin

Je, soussigné, Guy-Paul Beauchemin, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 22 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce ^{20^e} ~~13^e~~ jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION # 23
Monsieur Jean-Pierre Bélair

Je, soussigné, Jean-Pierre Bélair, ayant été dûment nommé commissaire pour la circonscription # 23 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

**COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS
NIVEAU SECONDAIRE
Monsieur Roch Thibault**

Je, soussigné, Roch Thibault, ayant été dûment élu commissaire représentant le comité de parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale

**COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS
NIVEAU PRIMAIRE
Monsieur Marc Viau**

Je, soussigné, Marc Viau, ayant été dûment élu commissaire représentant le comité de parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Affirmé solennellement devant moi à La Prairie, ce 13^e jour du mois de novembre 2007.

Susan Tremblay
Directrice générale



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2007-2008)
LE 20 NOVEMBRE 2007**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

À 19 h 30, l'assemblée est ouverte par Madame Susan Tremblay, directrice générale, conformément à l'article 154 de la Loi sur l'instruction publique.

02.00 CONSTAT DES PRÉSENCES PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La secrétaire générale, M^e Nathalie Marceau, confirme que les candidats élus, de même que les commissaires représentant le comité de parents sont tous présents.

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneis (7)
Claudette Labre-Do (13)
Catherine Martin (9)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Suzanne Tremblay (6)
Françoise Théoret (5)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Stéphane Bessette (1)
Jean-Pierre Bélair (23)
Yvon Derome (21)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

MM. les commissaires représentant du comité de parents

Marc Viau, niveau primaire
Roch Thibault, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles



No de résolution
ou annotation

Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

03.00 RAPPORT D'ÉLECTION – RÉSULTATS DU SCRUTIN – ARTICLE 162 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES (LES)

Madame Susan Tremblay, directrice générale, dépose le rapport d'élection élaboré par Monsieur Jean Jutras, président d'élection. Le rapport sera consigné au procès-verbal.

04.00 CONSIGNATION DU DÉPÔT DES SERMENTS REÇUS PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION – ARTICLE 164 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES (LES)

Madame Susan Tremblay, directrice générale, dépose les serments des vingt-trois commissaires nommés, en vertu de l'article 164 de la Loi sur les élections scolaires. Les serments seront consignés au procès-verbal.

05.00 CONSIGNATION DU DÉPÔT DES SERMENTS DES COMMISSAIRES PARENTS REÇUS PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – ARTICLE 145 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP)

Madame Susan Tremblay, directrice générale, dépose les serments des deux commissaires nommés, en vertu de l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique. Les serments seront consignés au procès-verbal.

C.C.-2377-11-07

06.00 DÉSIGNATION D'UNE PRÉSIDENTE POUR LA SÉANCE EN COURS – ARTICLE 156 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES (LES)

CONSIDÉRANT l'article 156 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Jusqu'à la nomination du président, les séances du conseil sont présidées par l'un des commissaires désigné à cette fin par le conseil des commissaires »;

CONSIDÉRANT que les commissaires représentants du comité de parents n'ont pas le droit de vote au conseil des commissaires (Article 148 de la Loi sur l'instruction publique);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent Madame Susan Tremblay, directrice générale, à titre de présidente d'assemblée jusqu'à la nomination du ou de la présidente de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2378-11-07

07.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Susan Tremblay, présidente d'assemblée, procède à l'adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



No de résolution
ou annotation

- 02.00 CONSTAT DES PRÉSENCES PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**
- 03.00 RAPPORT D'ÉLECTION - RÉSULTATS DU SCRUTIN - Art. 162 de la Loi sur les élections scolaires (LES)**
- 04.00 CONSIGNATION DU DÉPÔT DES SERMENTS REÇUS PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION - Art. 164 LES**
- 05.00 CONSIGNATION DU DÉPÔT DES SERMENTS DES COMMISSAIRES PARENTS REÇUS PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - Art. 145 de la Loi sur l'instruction publique (LIP)**
- 06.00 DÉSIGNATION D'UNE PRÉSIDENTE POUR LA SÉANCE EN COURS - Art. 156 LES**
- 07.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 08.00 PROCÉDURE D'ÉLECTION**
 - 08.01 Adoption d'une procédure d'élection
 - 08.02 Désignation d'un secrétaire d'élection pour toutes les nominations
 - 08.03 Désignation de deux scrutateurs pour toutes les nominations
- 09.00 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE - Art. 155 LIP**
 - 09.01 Mise en candidature & clôture de la période de la mise en candidature
 - 09.02 Scrutin et décompte
 - 09.03 Nomination
- 10.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC - Art. 168 LIP**
- 11.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**
- 12.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 12.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2007 - Art. 170 LIP
 - 12.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2007 - Art. 170 LIP
 - 12.03 Nomination de la vice-présidente de la Commission scolaire - Art. 155 LIP
 - 12.03.01 Mise en candidature & clôture de la période de la mise en candidature
 - 12.03.02 Scrutin et décompte
 - 12.03.03 Nomination
 - 12.04 Membres du comité exécutif – Nomination - Art. 179 LIP
 - 12.04.01 Détermination du nombre de postes
 - 12.04.02 Détermination de la répartition territoriale
 - 12.04.03 Détermination de la durée du mandat
 - 12.04.04 Mise en candidature & clôture de la période de la mise en candidature
 - 12.04.05 Scrutin et décompte poste par poste
 - 12.04.06 Nomination poste par poste
 - 12.05 Structure de participation – Nominations
 - 12.05.01 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision - Art. 9 à 12 LIP - Nomination des délégués et délégués substituts
 - 12.05.01-a Mise en candidature et clôture de la période de mise en candidature



No de résolution
ou annotation

- 12.05.01-b Scrutin et décompte
- 12.05.01-c Nomination des membres
- 12.05.01-d Nomination des membres substitués
- 12.05.02 Comité organisateur du tournoi de golf de la CSDGS – Nomination
- 12.05.03 Autres comités (À l'ordre du jour de la séance du 11 décembre 2007)
- 12.06 Application de la résolution déléguant à la Directrice générale des pouvoirs d'agir (en cas d'urgence) durant la période des élections scolaires : approbation des décisions
 - 12.06.01 Demande de congé à traitement différé d'une direction d'établissement
 - 12.06.02 Demande de congé sans traitement à temps partiel d'un cadre

13.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 13.01 Calendrier scolaire 2008-2009 – Projet à autoriser pour la consultation

14.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

15.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 15.01 Processus de sélection de la relève – Directions d'établissement – Rapport et liste d'éligibilité

16.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

17.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 17.01 Comité de sélection pour l'engagement des professionnels – Nomination d'un commissaire

18.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

19.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

20.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

21.00 COMITÉ DE PARENTS

22.00 DEMANDE D'INFORMATION

23.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

24.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 24.01 Activités et événements
- 24.02 États financiers 2006-2007
- 24.03 Modèles de bulletin (version électronique aux membres du CC et version papier aux commissaires seulement)
- 24.04 Politique alimentaire – Lettre de la Ministre
- 24.05 Article sur le développement durable dans la revue Le Point en administration scolaire
- 24.06 Texte sur la démocratie scolaire (**Ajout**)

25.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2379-11-07

No de résolution
ou annotation

08.00 PROCÉDURE D'ÉLECTION

08.01 ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION

Madame Susan Tremblay, présidente d'assemblée, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la procédure d'élection pour la nomination de la présidence et de la vice-présidence de la Commission scolaire, de même que pour la nomination des membres du comité exécutif, le tout, tel que déposé en annexe sous la cote 08.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2380-11-07

08.02 DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION POUR TOUTES LES NOMINATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2381-11-07

08.03-a DÉSIGNATION D'UN SCRUTATEUR POUR TOUTES LES NOMINATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, soit nommé scrutateur pour la durée de la présente réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2382-11-07

08.03-b DÉSIGNATION D'UN SCRUTATEUR POUR TOUTES LES NOMINATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

que Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, soit nommé scrutateur pour la durée de la présente réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE – ARTICLE 155 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

09.01 MISE EN CANDIDATURE

CONSIDÉRANT l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires nomme, parmi ses membres le président et le vice-président de la Commission scolaire »;

Monsieur Alban Synnott, commissaire, propose Madame Marie-Louise Kerneis



C.C.-2383-11-07

No de résolution
ou annotation

09.02 CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE LA MISE EN CANDIDATURE

IL EST PROPOSÉ PAR, Madame Suzanne Gaudette, commissaire, que la période de la mise en candidature au poste de président ou de présidente de la Commission scolaire soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après la clôture de la période de mise en candidature, Madame Susan Tremblay, présidente d'assemblée, vérifie l'acceptation de Madame Marie-Louise Kerneïs; elle accepte.

09.03 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

N'ayant qu'une seule candidature au poste de la présidence de la Commission scolaire, Madame Susan Tremblay, présidente d'assemblée, déclare **Madame Marie-Louise Kerneïs**, présidente du conseil des commissaires.

Madame Susan Tremblay cède la présidence d'assemblée à Madame Marie-Louise Kerneïs.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, remercie les commissaires de la confiance qu'ils lui témoignent en lui accordant un deuxième mandat.

10.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC – ARTICLE 168 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Rien à signaler.

11.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. **École Maria-Goretti**
En suivi.
2. **Démocratie scolaire – Élections scolaires et rôle des commissaires**
Ce sujet inscrit au présent ordre du jour est réglé.
3. **Dérogation au règlement de délégations de pouvoirs à la Direction générale (en cas d'urgence) durant la période des élections scolaires**
Ce sujet inscrit au présent ordre du jour est réglé.
4. **Composition du conseil d'établissement - Dérogation**
En suivi.

C.C.-2384-11-07

12.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

12.01 DISPENSATION, LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2007

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,



No de résolution
ou annotation

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2007.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2385-11-07

12.02 DISPENSATION, LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2007

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2007.

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.03 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE – ARTICLE 155 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

12.03.01 MISES EN CANDIDATURE

CONSIDÉRANT l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires nomme, parmi ses membres le président et le **vice-président** de la Commission scolaire »;

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, propose Madame Margot Pagé.

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, propose Monsieur André Dugas.

C.C.-2386-11-07

12.03.02 CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE LA MISE EN CANDIDATURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la période de la mise en candidature au poste de vice-président ou de vice-présidente de la Commission scolaire soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Après la clôture de la période de mise en candidature, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, vérifie l'acceptation des commissaires mis en candidature en commençant par la dernière candidature.

Madame Margot Pagé, commissaire; elle accepte.
Monsieur André Dugas, commissaire; il accepte.

Selon la procédure d'élection adoptée en 08.01, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, accorde aux candidats en nomination une période de 5 minutes pour prononcer une allocution.

SCRUTIN ET DÉCOMPTE

Ayant plus d'une candidature à la vice-présidence de la Commission scolaire, on procède au scrutin secret.

12.03.03 NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT OU DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Au terme du scrutin secret, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare **Madame Margot Pagé**, vice-présidente de la Commission scolaire.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, félicite Madame Margot Pagé et Monsieur André Dugas, commissaires.

12.04 MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – NOMINATION – ARTICLE 179 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

C.C.-2387-11-07

12.04.01 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE POSTES

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant le comité de parents »;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1411-11-03 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidence de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à **sept (7)** le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidence de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2388-11-07

No de résolution
ou annotation

12.04.02 DÉTERMINATION DE LA RÉPARTITION TERRITORIALE

CONSIDÉRANT le nouveau redécoupage des circonscriptions électorales modifiant le nombre de circonscriptions à 23;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir la meilleure représentation possible des divers milieux socio-économiques de notre territoire;

CONSIDÉRANT que tous les commissaires y aient accès dans un mandat de quatre (4) ans;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste # 1;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard commissaire,

que la répartition territoriale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries soit la suivante :

Secteur nord	1 poste
Secteur ouest	1 poste
Secteur sud	1 poste
Secteur nord-ouest	1 poste

Les deux autres postes seront comblés parmi les membres du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT

À 20 h 16,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que la présente séance soit ajournée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 27,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que la présente séance soit réouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2389-11-07

C.C.-2390-11-07

C.C.-2391-11-07

12.04.03 DÉTERMINATION DE LA DURÉE DU MANDAT

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires détermine la



No de résolution
ou annotation

durée du mandat des membres du
comité exécutif;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1413-11-03 fixant
à un an la durée du mandat des
membres élus au comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-
Brisson, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à
un (1) an la durée du mandat des membres élus au
comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-2392-11-07

12.04.06

NOMINATION - POSTE # 2

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur
l'instruction publique qui stipule que
« Le conseil des commissaires
institue un comité exécutif formé de
cinq à sept de ses membres ayant
le droit de vote, dont le président
de la Commission scolaire et de
tout commissaire représentant du
comité de parents »;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution # C.C.-
2388-11-07 sur la répartition des
postes ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-
Lavigueur, commissaire,

que **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire, soit
nommé membre du comité exécutif au **poste 2**
provenant du **secteur sud**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-2393-11-07

NOMINATION - POSTE # 3

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur
l'instruction publique qui stipule que
« Le conseil des commissaires
institue un comité exécutif formé de
cinq à sept de ses membres ayant
le droit de vote, dont le président
de la Commission scolaire et de
tout commissaire représentant du
comité de parents »;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution # C.C.-
2388-11-07 sur la répartition des
postes ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard,
commissaire,



No de résolution
ou annotation

C.C.-2394-11-07

que Monsieur **Jean-Pierre Bélair**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste 3** provenant du **secteur ouest**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION - POSTE # 4

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution # C.C.-2388-11-07 sur la répartition des postes ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que Monsieur **Alban Synnott**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste 4** provenant du **secteur nord-ouest**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION - POSTE # 5

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution # C.C.-2388-11-07 sur la répartition des postes ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que Monsieur **Luc-Pierre Laferrière**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste 5** provenant du **secteur nord**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MISES EN CANDIDATURE – POSTE # 6

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant



No de résolution
ou annotation

le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution # C.C.-2388-11-07 sur la répartition des postes ;

Monsieur Alban Synnott, commissaire, propose Madame Catherine Martin.

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, propose Madame Chantal Zaccour.

Monsieur Éric Allard, commissaire, propose Madame Suzanne Gaudette.

Après la clôture de la période de mise en candidature, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, vérifie l'acceptation des commissaires mis en candidature en commençant par la dernière candidature.

Madame Suzanne Gaudette, commissaire; elle accepte.
Madame Chantal Zaccour, commissaire; elle refuse.
Madame Catherine Martin, commissaire; elle refuse

NOMINATION – POSTE # 6

N'ayant qu'une candidature comme membre du comité exécutif, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare **Madame Suzanne Gaudette**, membre du comité exécutif au **poste 6**.

NOMINATION – POSTE # 7

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution # C.C.-2388-11-07 sur la répartition des postes ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson commissaire,

que **Madame Chantal Zaccour**, commissaire, soit nommée membre du comité exécutif au **poste 7**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

12.05 STRUCTURE DE PARTICIPATION – NOMINATIONS
12.05.01 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION – ART. 9 À 12 LIP – NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS

12.05.01-a MISES EN CANDIDATURE DES TROIS DÉLÉGUÉS

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que trois commissaires élus doivent être désignés annuellement par le conseil des commissaires et un commissaire représentant le comité de parents (article 5.1);

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la Commission scolaire,

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, propose Monsieur Stéphane Bessette.

Madame Josyane Desjardins, commissaire, propose Madame Solange Couture-Dubé.

Monsieur Yvon Derome, commissaire, propose Madame Linda Crevier.

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, propose Madame Chantal Zaccour.

Madame Linda Crevier, commissaire, Monsieur Luc-Pierre Laferrière.

Madame Claudette Labre-Do, commissaire, propose Monsieur Jean-Pierre Bélair.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, propose Madame Claudette Labre-Do.

CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE LA MISE EN CANDIDATURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

C.C.-2397-11-07



No de résolution
ou annotation

que la période de la mise en candidature comme membres au comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après la clôture de la période de mise en candidature, le président d'élection vérifie l'acceptation des commissaires mis en candidature en commençant par la dernière candidature.

Madame Claudette Labre-Do; elle accepte.
Monsieur Jean-Pierre Bélair; il refuse.
Monsieur Luc-Pierre Laferrière; il accepte.
Madame Chantal Zaccour; elle accepte.
Madame Linda Crevier; elle accepte.
Madame Solange Couture-Dubé; elle accepte.
Monsieur Stéphane Bessette; il accepte.

SCRUTIN ET DÉCOMPTE

Ayant plus de candidats que le nombre requis, on procède au scrutin secret.

COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION – ART. 9 À 12 LIP – NOMINATION DES TROIS (3) DÉLÉGUÉS

Au terme du scrutin secret, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare **Mesdames Linda Crevier, Chantal Zaccour et M. Stéphane Bessette**, membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision.

COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION – NOMINATION DU REPRÉSENTANT DES COMMISSAIRES PARENTS

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que trois commissaires élus doivent être désignés annuellement par le conseil des commissaires et un commissaire représentant le comité de parents (article 5.1);

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la Commission scolaire;

-2398-11-07



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault,
commissaire,

de nommer **Monsieur Marc Viau**, commissaire
représentant du comité de parents au niveau primaire,
membre du comité relatif aux demandes de révision de
décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.05.01-dNOMINATION DES CINQ (5) DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS

Monsieur Alban Synnott, commissaire, propose
Monsieur Yvon Derome.

Madame Linda Crevier, commissaire, propose
Monsieur Luc-Pierre Laferrière.

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,
propose Madame Solange Couture-Dubé.

Monsieur Éric Allard, commissaire, propose Madame
Catherine Martin.

Monsieur Marc Viau, commissaire, propose Monsieur
Jean-Pierre Bélair.

Madame Solange Couture Dubé, commissaire, propose
Monsieur Éric Allard.

C.C.-2399-11-07

CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE LA MISE EN CANDIDATURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis,
présidente,
que la période de la mise en candidature comme membres
substituts au comité d'étude relatif aux demandes de révision de
décision soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après la clôture de la période de mise en candidature, Madame
Marie-Louise Kerneis, présidente, vérifie l'acceptation des
commissaires mis en candidature en commençant par la dernière
candidature

Monsieur Éric Allard; il accepte.

Monsieur Jean-Pierre Bélair; il accepte.

Madame Catherine Martin; elle accepte.

Madame Solange Couture-Dubé; elle refuse.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière; il accepte.

Monsieur Yvon Derome; il accepte.

COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION – NOMINATION DES CINQ MEMBRES SUBSTITUTS

Ayant le nombre requis de candidats, Madame Marie-Louise
Kerneis, présidente, déclare donc **Madame Catherine Martin et
MM. Éric Allard; Jean-Pierre Bélair, Luc-Pierre Laferrière et
Yvon Derome** à titre de membres substituts au comité d'étude
relatif aux demandes de révision de décision.



-2400-11-07

No de résolution
ou annotation

**12.05.02 COMITÉ ORGANISATEUR DE LA 9^E ÉDITION DU
TOURNOI DE GOLF DE LA COMMISSION
SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES -
NOMINATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul
Beauchemin, commissaire,

que **Mesdames Lise Beauchamp-Brisson, Claudine
Caron-Lavigueur, Linda Crevier, Catherine Martin,**
**Messieurs Éric Allard, Jean-Pierre Bélair, André
Dugas, Marcel Gélinas** soient nommés membres du
comité organisateur de la 9^e édition du tournoi de golf
de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**12.05.03 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUTRES COMITÉS**

Ce sujet sera traité lors de la séance du conseil des
commissaires du 11 décembre 2007.

**12.06 APPLICATION DE LA RÉOLUTION DÉLÉGUANT À LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES POUVOIRS D'AGIR (EN CAS
D'URGENCE) DURANT LA PÉRIODE DES ÉLECTIONS
SCOLAIRES : APPROBATION DES DÉCISIONS**

-2401-11-07

**12.06.01 DEMANDE DE CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ
D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT -
MONSIEUR DANIEL BOUDRIAS**

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des
ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy,
commissaire,

d'autoriser un plan de congé sabbatique à traitement
différé de deux (2) ans, effectif du 7 octobre 2007 au
6 octobre 2009 à 75 % de salaire avec congé de
six (6) mois qui sera pris du 6 octobre 2008 au
5 avril 2009 à **Monsieur Daniel Boudrias**, directeur du
Centre d'éducation des adultes du Goéland.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.S.-2402-11-07

**12.06.02 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À
TEMPS PARTIEL D'UN CADRE - MADAME SYLVIE
VANIER**

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des
ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier,
commissaire,

d'autoriser la demande de **Madame Sylvie Vanier**,
agente d'administration au Service des ressources
financières, d'obtenir un congé partiel sans traitement à
75,515 % de traitement pour la période du
1^{er} novembre 2007 au 20 août 2008 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2403-11-07

No de résolution
ou annotation

13.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

13.01 CALENDRIER SCOLAIRE 2008-2009 – PROJET À AUTORISER POUR LA CONSULTATION

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser le projet de calendrier scolaire 2008-2009 (Formation des jeunes) pour la consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

C.C.-2404-11-07

15.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

15.01 PROCESSUS DE SÉLECTION DE LA RELÈVE – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT – RAPPORT ET LISTE D'ÉLIGIBILITÉ

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection pour combler les besoins futurs de postes à la direction au sein de la Commission scolaires des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter la liste d'éligibilité à la fonction de direction d'établissement telle que déposée sous la cote 15.01, en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et d'autoriser la Direction générale de se référer à celle-ci pour combler les futurs postes vacants à la direction d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.C.-2405-11-07

17.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

17.01 COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS – NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Monsieur Éric Allard, commissaire, propose Monsieur Marcel Gélinas; il refuse.

CONSIDÉRANT l'Instruction ministérielle 73-0175 qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les mandats confiés aux professionnels sont conditionnels à l'autorisation des projets par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur,
commissaire,

de désigner Madame Diane Soucy, commissaire, comme membre
du comité de sélection pour l'engagement des professionnels pour
les divers projets prévus au Plan triennal du maintien des actifs
immobiliers (PTMAI) et autorisés dans le cadre de la mesure 50690
(maintien de bâtiment).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**18.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES
COMMUNICATIONS**

**19.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

20.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

21.00 COMITÉ DE PARENTS

22.00 DEMANDE D'INFORMATION

**23.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE**

DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ États financiers 2006-2007 (24.02)
- ❖ Modèles de bulletin (24.03)
- ❖ Article sur le développement durable dans la revue Le Point en
administration scolaire (24.05)

PRÉSIDENTE

- ❖ Article sur la démocratie scolaire (24.06)

24.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 24.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS
- 24.02 ÉTATS FINANCIERS 2006-2007
- 24.03 MODÈLES DE BULLETIN
- 24.04 POLITIQUE ALIMENTAIRE – LETTRE DE LA MINISTRE
- 24.05 ARTICLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA
REVUE LE POINT EN ADMINISTRATION SCOLAIRE
- 24.06 TEXTE SUR LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

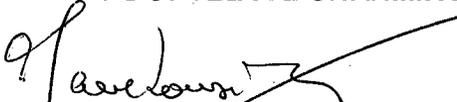
C.C.-2406-11-07

25.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 50,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,
que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.13.02
D:\Textes\2007-2008\CC\Procès-verbaux\20 novembre 2007 - A.13.02 .doc